LA SEMAINE LYONNAISE.

Samedi 6 Novembre 1819. (N.° 6.)

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

INVENTION

DES COULEURS INALTÉRABLES. (1)

« Parvenir à teindre les étoffes en conservant tout » le nerf de la fibre, en rehausser l'éclat naturel à » volonté, se procurer par une méthode facile et ri- » goureuse, toutes les nuances que l'on peut désirer, » et rendre TOUTES LES COULEURS INALTÉRABLES : » tels sont les nouveaux perfectionnemens dont l'art » de la Teinture, qui constitue la plus riche branche » de commerce, m'a paru susceptible. »

C'est ainsi que s'explique dans son Mémoire imprimé à Paris, 1814, M. le comte de la Boulaye-Marillac qui est l'Inventeur de ces couleurs inaltérables. Son poste de Directeur des Teintures de la manufacture royale des Gobelins, est un garant suffisant des connaissances profondes qu'il possède en Chimie; étant d'ailleurs connu pour un savant distingué, soit en France, soit à l'étranger, où son émigration l'a mis dans le cas de voyager pendant les dix années les plus désastreuses de notre révolution.

Un travail de dix-sept ans a mis M. le comte de la Boulaye - Marillac dans le cas de produire, en 1812, des échantillons de couleurs à une Société de chimistes et de savans de Clermont, en Auvergne, (son pays natal,) qui, en présence de M. le Maire, Grangier de la Motte, et d'autres notables de cette ville, au nombre de seize personnes, (M. Guillard, Inspecteur de notre Académie, était du nombre) ont fait » subir les plus fortes épreuves de débouillis aux couleurs » de M. de la Boulaye, et ont déclaré que toutes y avaient » résisté victorieusement, suivant leur nature; tandis » que les couleurs anciennes, soumises aux mêmes » épreuves, avaient été fortement altérées. » Ils estiment donc que ces nouvelles couleurs présentent une solidité plus grande que celle de toutes les couleurs précédemment connues; et ils ont signé leur procès-verbal, les 6 et 10 janvier 1812.

Fort de cette première expérience, M. le comte de la Boulaye - Marillac a présenté de nouveaux échantillons à M. Demazis, Garde-meuble de la Couronne, qui les a fait exposer sous cadre à l'épreuve de la lumière directe du soleil, le 24 mars 1813.

Voici la liste des nuances éprouvées :

7 Nuances violet, complètement inaltérables.
4 Jaunes, plus inaltérables que tous les jaunes connus.
5 Diverses, un violet, un vert, un olive, un jaune doré sur soie, autre sur laine.
3 Bleus, aussi solides et peut-être plus que l'indigo.
1 Vert composé de jaune et de bleu de la Boulaye.
1 Vert de pomme, d'une autre nature chimique et inaltérable.
1 Noir complètement inaltérable.
1 Noir à pieds de bleu sans couperose, pour la laine.
4 Bleus de la Boulaye.

27 nuances.

L'Administrateur du mobilier de la Couronne « certifie » que les échantillons d'étoffes, dont le nombre et » les couleurs sont énoncés ci dessus, ont été exposés » sous verre au soleil, depuis le 24 mars jusqu'au 27 » juillet 1813; qu'à cette dernière époque, ils ont été » retirés des cadres (au bout de 123 jours), et il a été » observé que les couleurs de ces échantillons n'avaient » souffert aucune altération par l'effet de cette longue » exposition au soleil; et qu'en conséquence, les pro- » cédés de M. de la Boulaye-Marillac, pour la com- » position de ces couleurs très-solides, méritent d'être » connus et encouragés par le Gouvernement. »

Signé, DEMAZIS.

TABLEAU de l'exposition sous cadre des Couleurs inaltérables.

Résumé des observations prises par jour, et mentionnées au procès-verbal.

	Heures où frappe le soleil.	Cadres fermés, degrés de chaleur.
Mars,	28 heures.	339 ½.
Avril,	74.	984 ».
Mai,	90 ½.	1161 ».
Juin,	71 ½.	1038 ».
Juillet,	56 ».	879 ½.
	320 » heures d'exposition.	4392 degrés de chaleur en cinq mois.

Vu par nous Administrateur du mobilier de la Couronne.

Signé, DEMAZIS.

M. le comte de la Boulaye-Marillac, ayant prié le duc de Cadore de faire vérifier la solidité de ses couleurs; voici le rapport que lui en fait M. Roard, directeur en chef des Gobelins, sous la date de Paris, 24 août 1813.

Monseigneur,

D'après le désir que vous avez bien voulu me témoigner, j'ai examiné avec beaucoup de soin les couleurs

(1) Communiqué par un Fabricant de Lyon.

sur soie et sur laine qui ont été remises au mobilier de la Couronne par M. de la Boulaye-Marillac.

Elles ont été exposées au soleil, du 24 mars au 27 juillet 1813 (pendant 123 jours), et elles ne paraissent pas avoir subi d'altération; *quoique le temps de cette exposition soit au moins triple de celui que j'ai jugé nécessaire pour reconnaître la solidité des étoffes destinées aux palais du Gouvernement.*

Aussi, d'après ces épreuves, je pense que ces mêmes couleurs ont une solidité beaucoup plus grande que toutes celles que nous connaissons, et qu'elles présentent sous ce rapport le plus grand intérêt. J'ai aussi traité par des dissolutions acides et alkalines les couleurs de M. de la Boulaye; elles ont toutes résisté, suivant leur nature chimique, de la manière la plus complète à ces fortes épreuves.

Signé, J. P. ROARD, *Directeur des Gobelins.*

La suite au prochain N.°

Le Jour des Morts, le Cimetière et les Tombeaux.

La commémoraison des Morts est une fête qui remonte à la plus haute antiquité : Judas Machabée fut le premier qui ordonna des prières pour les soldats morts en combattant pour la patrie. Les Juifs ont conservé cet usage dans la Fête du Tammutz.

Les Romains célébraient une fête en l'honneur des mânes, après celle des lustrations, au mois de février; Ovide en attribue l'institution à Enée. On faisait des offrandes, on allumait des torches funéraires sur les tombeaux qu'on arrosait avec l'eau lustrale, et l'on offrait une brebis noire aux dieux des enfers.

Les guerres civiles ayant interrompu cet anniversaire, Ovide raconte que les ames des morts sortirent des tombeaux et parcoururent les campagnes et les villes, implorant les prières des vivans.

. . . . *Bustis exisse feruntur*
Perque vias urbis, latiosque ululâsse per agros
Deformes animæ. . . (Fastor. lib. 1.)

Ce fut St. Odilon, Abbé de Cluny, qui établit le premier, dans son diocèse, la Fête des Morts, vers l'an 950. Elle devint ensuite générale dans l'Eglise Catholique.

Mais, voilà déjà trop d'érudition, Messieurs, pour une femme. Je suis convalescente d'une maladie très-grave, que j'ai surmontée malgré les médecins et la médecine. J'ai eu le pied sur le bord de la fosse : cela m'a donné beaucoup à réfléchir sur les choses humaines. Comme je désirais connaître du moins le lieu où l'on m'aurait placée, si j'eusse succombé, je résolus mardi dernier, de visiter la Terre-Sainte où reposent les restes mortels de nos parens. Le ciel était voilé de nuages livides, un vent du nord très-froid poussait avec force les brumes des régions hyperborées vers les tropiques; il semblait être le souffle des ombres errantes dans les champs de la mort. J'avais peu dormi, et mon esprit naturellement enclin à la mélancolie, était tout-à-fait monté à l'unisson de ce triste sentiment.

Je suis philosophe, Messieurs, non à la manière des Rousseau, des Voltaire et de leurs singes de nos jours; mais à celle des Nicolle et des bonnes gens du temps passé. Je crois fort à une autre vie : c'est une consolation pour mon cœur. Car le néant!... Concevez-vous toute la force de ce mot épouvantable? Il est désespérant pour tout être pensant. Oh! que j'aime mieux dire avec Sidney :

Le Juge qui m'attend dans cette nuit obscure,
Est le père et l'ami de toute la nature;
Rempli de sa bonté, mon esprit immortel
Va tomber sans frémir dans son sein paternel.

Tout en faisant ces réflexions, j'arrive au cimetière; la barrière de l'enceinte des tombeaux s'ouvre pour moi. Suis-je la seule qui dans ce moment respire en ces lieux? Je n'aperçois aucune créature vivante; j'entre en frémissant; j'en sortirai encore, me dis-je, mais quand entrerai-je en ces lieux pour n'en plus ressortir?... L'herbe épaisse est déjà flétrie par le souffle de Borée, et je n'entends que le sifflement du vent parmi les feuilles qui se détachent de leurs rameaux; le rappel plaintif et monotone du grillon, et le bruit sourd de l'instrument du fossoyeur, qui prépare une place au cercueil. Le son lugubre des cloches de Fourvières frappe l'air de ses vibrations ondoyantes qui se perdent au loin. Le cyprès, le triste sycomore et le tuya à sombre verdure, s'élèvent au-dessus des tombes qu'ils couronnent. Je parcours ces lieux silencieux, j'admire les fleurs, les bouquets qui ornent ces monumens consacrés par la piété filiale, l'amour maternel et conjugal, l'amitié sincère et l'amour même; car la mort rend sacrés tous les sentimens tendres et délicats. J'examine, je lis les inscriptions nombreuses gravées sur le marbre et le granit. Voilà, dis-je, le tableau de la vie de l'homme; voilà en peu de mots l'oraison funèbre de tous ceux que la mort de sa faux cruelle moissonne chaque jour. Mais... ces fosses ouvertes, qui attendent-elles? Hélas! Un vieillard vénérable, une mère chérie, une épouse adorée, un enfant, seule espérance de sa race, un ami sincère.... Moi, peut-être! O destinée humaine! telle est donc ta fin! Voilà donc où tendent l'ambition, la gloire, l'intérêt, les honneurs, les passions et les autres tribulations de la vie!

Le Calife Alp-Arslan, si célèbre par ses conquêtes, mourut à Méra dans le Corasan. Il fit graver sur sa tombe cette épitaphe :

« *Vous qui vîtes la grandeur de Alp-Arslan*
« *élevée jusqu'aux cieux,*
« *Voyez-la maintenant ensevelie sous une vile*
« *poussière!* »

Je m'avançai au milieu des sépulcres, et je me mis à recueillir quelques épitaphes; j'aime ce livre de la mort; la vérité quelquefois flatteuse, y est souvent franche, et l'ensemble de ces inscriptions peut donner une idée des mœurs et du caractère des habitans d'une ville. Disons les plus frappantes :

JEANNE DE BARY, V.e TOUCHON.

Elle n'est point ici :
Pourquoi cherchez-vous parmi les morts
Ceux qui sont chez les vivans ?

Cette idée est aussi simple qu'ingénieuse ; elle rappelle la vie de l'ame de ce corps qui gît ici, et qui n'est peut-être plus que poussière.

Et sur cette simple pierre polie : *M.me Déniée, âgée de 19 ans*, brillante de jeunesse, de beauté, de grâces, de talens et de vertus. Elle venait d'être mère pour la première fois ; elle est au comble de ses vœux, brève et fatale jouissance ! la mort l'enlève inhumainement. Ce corps pâle et défiguré n'est plus qu'un objet de larmes et de regrets pour sa famille désolée.

Non loin d'elle, la jeune Casenove, âgée de 10 ans, riche d'espérances en qualités de l'esprit et du cœur, repose à côté de son aïeul le bon Devillas, négociant instruit et respectable, dont les talens et l'excellent cœur ne sont point oubliés. Mathilde Moutaud, âgée de 15 ans, et Félicie de Varenard, morte à 17 ans, paraissent, avec les Déniée et Casenove, se présenter les premières à nos regards, pour nous apprendre que la mort aveugle frappe indistinctement la jeunesse et la décrépitude, et pour nous avertir que notre heure peut sonner à tout moment.

Avançons : voici le tombeau de la respectable Le Brument, qui fut le modèle des mères, et qui a laissé dans sa famille toutes les vertus qu'elle possédait à un si haut degré. Là, une mère a érigé un cénotaphe superbe à ses enfans et à ses petits-enfans, seule elle survit à tous ; et la mémoire de la famille Ray ne sera point perdue. Ses vertus la rendront encore plus mémorable que ce monument.

Voulez-vous une preuve de l'instabilité de la vie humaine ? regardez ce sarcophage de marbre blanc ; il renferme les cendres de cette illustre et belle duchesse de Chevreuse, ravie au printemps de son âge, aux honneurs du monde et à la tendresse de ses parens.

Au banquet de la vie elle apparut un jour.

Vis-à-vis, est un monument de tendresse fraternelle, érigé au général Jomard, bon militaire, cœur sensible et bienfaisant. On sait combien, dans les temps désastreux, il rendit de services à la jeunesse Lyonnaise.

A quelques pas de là, une pyramide élevée à la mémoire du comte de Laurencin, nous rappelle l'un des hommes dont la société fut la plus aimable, un homme de beaucoup d'esprit et un excellent père.

Ombres des hommes célèbres qui avez illustré notre patrie par vos talens, vos connaissances et vos bienfaits, vous errez autour de ces tombes funèbres. Toi, sensible Petit, qui vivras toujours dans le cœur des Lyonnais, et que bien des amis pleurent encore. Vous, frères Jambon, dont l'adresse singulière dans les arts mécaniques, fut consacrée au soulagement des infirmes ; Chinard, digne rival des Pujet et des Coustou ; aimable de Boissieu, dont le pinceau riant et gracieux fit revivre le Lorrain et l'Albane ; mais tes vertus domestiques te rendront plus immortel encore que tes dessins. Toi, savant Teissier, à qui la Chimie dut des travaux intéressans. Richard-Montbard, Desavinières et Buitouzac, qui exerçâtes longtemps l'art de guérir, et dont la vie fut une suite d'œuvres de bienfaisance. Toi enfin, jurisconsulte intègre, magistrat éclairé, ô de Riolz ! puissent tes successeurs dans la carrière que tu illustras, imiter ton exemple.

Je ne sais plus de quel côté tourner mes regards. Je suis environnée d'une foule de monumens de piété filiale, d'amitié fraternelle, de fidélité conjugale, de vertus civiles et militaires, d'union des familles, de bienfaisance, tels que ceux des Mazas, des Charpin de Fougerolles, des Tolozan, des Ricard, des Jacquet, des Obitz, des Martin, des Berruyer, des Gubian, de la vertueuse Capelin, ce modèle des vertus conjugales, et qui passa une vie retirée, qu'elle sut remplir par une piété sincère et par des œuvres de miséricorde. Je ne vous passerai point sous silence, modeste Burdel, vous, dont l'ame tendre et compâtissante vous fit consacrer durant de si longues années une fortune immense au soulagement de l'indigence et de l'adversité.

L'inscription des deux cénotaphes en pied des époux Gubian, est simple et pleine d'un sentiment tendre.

Conjugi sedem lugendo
Mihique vicinam posui ;
Mox ut ille cinis,
Mox ut illi quies.

Et celle-ci, que l'aimable et spirituel James, ce bon et sensible père, fit graver sur la tombe de ses enfans qu'il pleurera toute sa vie :

D'un père et d'une mère objets tristes et doux,
Votre sort a changé tous les jours en nuits sombres ;
Réduits par la douleur au même état que vous,
Au monde ils ne sont plus que deux errantes ombres.

Voici le simple signe de la rédemption, qui m'annonce que 33 enfans de Lyon, unis par le cœur et les sentimens, ont choisi ce lieu pour n'être pas même séparés après leur mort.... Dans quel lieu de la terre trouverez-vous une union fraternelle semblable ? Hélas ! elle est si rare de nos jours !

Combien je regrette de ne pas vous retrouver ici, mânes honorés des Fay-de-Satonnay et Defargues ! Pourquoi vous éloignâtes-vous de vos concitoyens ? Cette terre sainte était digne de vous recevoir.

Et vous enfin, malheureuses victimes de dévouement à la patrie, jeunes Lyonnais dignes de vivre dans la postérité, et dont l'histoire célèbre la valeur et le courage, que n'êtes-vous aussi dans cette enceinte au milieu de vos frères ! Mais on vous élève un monument religieux sur les mêmes lieux où les fils de l'enfer vous immolèrent à leur fureur impie ; et tous les jours l'encens et les prières porteront aux cieux nos vœux pour votre félicité dans l'autre vie.

Mais le temps s'enfuit à tire-d'ailes ; je m'arrache avec peine de ce lieu saint, je me sens faiblir, je

tombe à genoux ; et je ne sais, au milieu des sentimens et du trouble qui m'agitent, quelle prière adresser au Tout-puissant... Je contemple un moment tout ce qui m'environne... Je prie l'Eternel de veiller sur les jours de mes parens, de mes amis et de tous les mortels vertueux... Je me relève enfin, et m'éloigne en versant un torrent de larmes amères et douces, qu'excitent mille souvenirs du passé, mais qui soulagent mon cœur. Au moment où la barrière de fer se refermait sur moi, un rayon du soleil perça les nuages et vint éclairer ces lieux funèbres. Je vis voltiger autour de moi un papillon Vulcain, aux ailes noires et blanches diaprées de rouge ; c'est l'emblême de la résurrection et de l'immortalité de l'ame, si bien décrite dans la jolie fable de Psyché. Je regagnai lentement mon habitation, et je pris aussitôt la plume pour retracer tout ce que j'ai vu et éprouvé dans mon pélerinage.

La Solitaire du Mont-Cindre.

Modes Lyonnaises.

On voit dans ce moment beaucoup de chapeaux couleur de rose et garnis en vert pistache ; on ajoute à quelques-uns des plumes boiteuses, pistache et rose.

Les premières garnitures des robes neuves d'automne ont été des ruches ; on commence à voir des bouillons entre des rouleaux. Il y a aussi des plissés et rubans.

Les Redingotes d'homme gros bleu, sont les plus nombreuses : presque toutes ont un collet de velours noir ; quelques tailleurs font les collets à schals. Les galons de soie et les pattes triangulaires sont d'un usage presque général.

On ne porte presque plus de chapeaux blancs, *les Bollivards* commencent à disparaître ; *les Morillos* reprennent faveur.

(Nota : *Nous donnerons de temps à autre un article sur les modes nouvelles.*)

BULLETIN DES ÉVÉNEMENS.

— M. le comte de Vaulgrenand, du département du Rhône, vient d'être nommé Lieutenant-Colonel de l'une des Légions de la Garde Nationale Parisienne.

— C'est M. Idt fils, et non pas M. Idt, professeur, qui a été appelé à faire partie de l'Ecole Normale.

— Les dragons de l'Hérault, qui sont en garnison à Libourne, arrivent à Lyon, le 12 de ce mois, en remplacement des chasseurs de la Dordogne.

— Plusieurs duels ont eu lieu la semaine dernière, entre des militaires de la garnison ; quelques-uns ont été blessés : on ne saurait trop déplorer ce faux point d'honneur, qui force des Français à se provoquer à la mort, souvent pour des causes si légères, que cela ferait pitié, si un sentiment plus pénible n'occupait l'imagination à la seule pensée d'un duel.

— Un propriétaire de Beziers, annonce qu'il a trouvé le moyen de faire produire huit récoltes abondantes dans quatre ans, aux terres qui n'en produisent que deux par la manière usitée... Voilà une découverte qui vaut bien celle de la Pierre philosophale.

— On vient de présenter au Roi les dessins d'*une voiture à voiles, qui fait trente milles par heure, sans chevaux ;* qu'on dise encore que le siècle *des lumières* n'est pas le siècle *des merveilles.*

— Le 29 octobre, à 7 heures du matin, la nommée Anne *Verrier*, devideuse, âgée de 69 ans, et veuve d'un sieur *Laurent*, s'est donnée volontairement la mort, en se jetant par la fenêtre de l'appartement où elle était logée, rue Juiverie, n.° 13.

On attribue ce suicide à la misère complète où cette malheureuse se trouvait réduite.

— Dans la nuit du 30 au 31 octobre, le nommé Jean *Brondel*, garçon de peine, qui venait de perdre sa place, s'est brûlé la cervelle d'un coup de pistolet dans le pavillon d'un jardin situé au territoire de St Just.

— Ces jours derniers, une blanchisseuse s'est noyée dans la Saône, où elle s'est précipitée à la suite d'une querelle avec son gendre. Le cadavre a été retiré de l'eau à Pierre-Bénite.

Encore trois suicides en moins de huit jours.

— On a trouvé ces jours derniers, un homme mort sur la route de Fontaines ; il avait 200 francs dans sa poche ; ce qui fait présumer que ce ne sont pas des voleurs qui ont attenté à ses jours.

— On a mis au carcan cette semaine deux individus coupables d'attentats à la pudeur ; l'un d'eux est âgé de 60 ans ; il subira 15 ans de galères. — Un boulanger, complice de banqueroute frauduleuse, a été également exposé aux regards du peuple.

Charade en prose, dont nous ne donnerons pas le mot.

BIBLIOTHÈQUE LYON *1893*

Mon premier mange mon second,
Mon second mange mon dernier,
Et mon tout se mange lui-même.

Magasin de Thé de la Chine, place des Célestins, du côté du Midi, N.° 1, à Lyon.

Le sieur Maurice, ex-directeur du Panorama, qui depuis 17 ans tient ce magasin, a l'honneur de prévenir le public qu'on y trouve toutes les espèces de Thés fins que l'on peut désirer, sans mélange ni altération, tels qu'ils viennent de la Chine.

Errata du N.° *précédent.*

Page 2, neuvième ligne, au lieu de *mais peut faire passer*, lisez : *mais elle peut*, etc.

Page 4, au lieu de *M. Idt, Ponfesseur*, lisez : *Professeur ;* et à la 48.e ligne, au lieu de *a logée*, supprimez la lettre *a.*

ON S'ABONNE A LYON,

Au Bureau du Journal, place St-Jean, N.° 3, au fond de la cour, à droite ; chez M.me Barreau, née Liébaud, rue St-Dominique, N.° 15 ; chez Chambet, libraire, rue Lafond, N.° 2 ; chez Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot, N.° 7 ; et pour les Départemens, chez les Directeurs de la poste aux lettres.

A LYON, de l'Imprimerie de BRUNET, place St-Jean, N.° 3